



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

*Ministère des Affaires Étrangères et de la
Communauté Nationale à l'Étranger
Consulat d'Algérie à Montpellier*

وزارة الشؤون الخارجية و الجالية
الوطنية بالخارج
قنصلية الجزائر بمونبيليه

AVIS

Conformément aux dispositions de la loi n° 14-06 du 09 août 2014, relative au Service National et des textes d'application y afférents, le Consulat d'Algérie à Montpellier porte à la connaissance des ressortissants établis au niveau de sa circonscription consulaire, que l'opération de recensement de nos compatriotes relevant de la classe 2027, se déroulera durant la période allant du **02 janvier au 30 septembre 2024**.

A cet effet, les citoyens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, sont priés de déposer leurs dossiers au niveau du Consulat ou les adresser par courrier, et ce avant le **30 septembre 2024**, à l'adresse suivante : **198 Rue Yves Montand, 34080 Montpellier**.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes:

- Acte de naissance ;
- Deux (02) photos d'identité réglementaires et récentes (mentionner le nom et prénom au verso) ;
- Une copie de la carte d'immatriculation consulaire (en cours de validité) ou de son tuteur légal;
- Une notice individuelle dûment renseignée et signée à télécharger sur le sitweb du Consulat;

